



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 mai 2008 — N° 84

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 86 Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres lois concernant des régimes de retraite du secteur public

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 90 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le régime de négociation et certaines conditions d'engagement dans le domaine du cinéma

La motion est adoptée.

15 mai 2008

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 216 Loi modifiant la charte de la Ville de Laval

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 976-20080515)

M. Paquet (Laval-des-Rapides) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi modifiant la charte de la Ville de Laval.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

(Dépôt n° 977-20080515)

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Comité Entraide, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006.

(Dépôt n° 978-20080515)

15 mai 2008

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 13 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives. La Commission a également siégé en séance de travail le 13 mai 2008. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 979-20080515)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 153 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand, concernant le taux de la taxe foncière sur le territoire de Notre-Dame-de-la-Merci, dans les Laurentides.

(Dépôt n° 980-20080515)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 880 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, concernant la modification de la surface habitable des abris sommaires utilisés par les chasseurs.

(Dépôt n° 981-20080515)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

15 mai 2008

L'extrait d'une pétition, signée par 981 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les projets en partenariat public-privé dans le réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 982-20080515)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information qui sera célébrée le 17 mai prochain et dont le thème cette année est « Connecter les personnes handicapées : Possibilités que les technologies de l'information et des communications offrent pour tous ».

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE les membres de l'Assemblée nationale soulignent la Journée internationale des musées célébrée le 18 mai prochain et qui a pour thème cette année « Les musées comme agents du changement social et du développement ».

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

15 mai 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale du denim organisée par la Fondation CURE depuis 1996 pour amasser des fonds pour le cancer du sein.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gingras (Blainville), Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, et M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 366^e anniversaire de fondation de la ville de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Dorion (Nicolet-Yamaska), M. Dupuis, ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, et M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale contre l'homophobie qui se tient le 17 mai de chaque année, et qu'elle rappelle que cette journée est un événement rassembleur et un moment de convergence des actions de lutte menées contre l'homophobie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

15 mai 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 3^e édition du Festival des écrits de l'ombre qui se tiendra les 17 et 18 mai prochains à Saint-Antoine-de-Tilly, et qu'elle souligne l'importance de cet événement qui fait la promotion du travail des nombreux auteurs qui ne sont pas édités et distribués par les grandes maisons d'édition à chaque année.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'hypertension qui se tient le 17 mai, et qu'elle rappelle l'importance de faire vérifier fréquemment sa tension artérielle afin de prévenir et dépister cette maladie insidieuse.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), Mme Courchesne, ministre de la Famille, et Mme Lapointe (Groulx) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des familles, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution du 20 septembre 1993, qui reflète l'importance que la communauté internationale attache à la famille, cellule de base de la société, ainsi que l'intérêt qu'elle porte à la situation des familles dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

15 mai 2008

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 27, 28, 29 mai et 3 juin 2008, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Fédération des syndicats de l'enseignement
- Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec
- Centrale des syndicats du Québec
- Fédération des travailleurs du Québec
- Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement
- Association des administrateurs des écoles anglaises du Québec
- Association des cadres scolaires du Québec
- Association des commissions scolaires anglophones du Québec
- Association des directeurs généraux des commissions scolaires
- Association des écoles privées
- Association des professionnels de l'éducation
- Conseil d'établissement École les Enfants du Monde (Montréal)
- Conseil d'établissement École La Rochebelle (Québec)
- Conseil d'établissement Centre de formation professionnelle Qualitech (Trois-Rivières)
- Association montréalaise des directions d'établissement scolaire
- Association québécoise des troubles d'apprentissage
- Association québécoise du personnel de direction des écoles
- Confédération des syndicats nationaux
- Fédération autonome de l'enseignement
- Fédération des comités de parents du Québec
- Fédération des commissions scolaires du Québec

15 mai 2008

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées de la façon suivante : 17 minutes pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 13 minutes pour les membres du deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 72, Loi sur la protection sanitaire des cultures;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives.

15 mai 2008

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 23 mai 2008, Mme Roy (Lotbinière) s'adressera à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état de la sécurité publique au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 20 mai 2008, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 16, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 mai 2008, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET